

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6433>



Un stage riche d'échange et de question pour les AED et les contractuels

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: dimanche 20 novembre 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Jeudi 17 novembre le SNES-FSU 58 organisait un stage syndical à destination des AED et des contractuels enseignants.

La matinée du stage a été consacré aux sujets communs à tous les contractuels de droit public (congé maladie, droit syndical, ...). Nous avons aussi rappeler que le droit de participer aux élections professionnelles et l'existence de commission consultative paritaire (CCP) qui sont des commissions de recours en cas de décision négative de l'administration et qui sont aussi consultées avant un licenciement.

L'après-midi le stage a été scindé en deux avec un groupe AED et un groupe contractuels enseignants :

AED : Le groupe AED s'est concentré sur les nouveautés : Cdisation et prime rep, mais aussi sur les particularités des AED comme le temps de travail annualisé, les heures supplémentaires, les devoirs faits.

Nous y avons évoqué l'état du droit concernant la CDIsation (salaire faible, pas de droit à la CDIsation, pas de grille indiciaire contrairement au AESH ...), le versement de la prime REP (à un taux réduit hélas), mais aussi des questions plus générales : congé maladie, formation continue, renouvellement du CDD....

Bref, il est clair que si les choses ont avancées suite à la mobilisation des AED et aux interventions de plusieurs syndicats en CT ministériel, il reste encore pas mal de bagarres à mener pour les conditions de travail et de rémunération des AED.

Nous avons évoqué aussi l'opacité dans la gestion des emplois d'AED dans notre département, la DASEN a refusé l'an dernier d'aborder ce point au CTSD de la Nièvre alors même que plusieurs baisses de dotation arrivaient dans les établissements suite à ses arbitrages. Cela a conduit plusieurs AED à se voir proposer des quotités de travail plus réduites cette année et donc des salaires réduits. Le SNES-FSU 58 a prévu à plusieurs fois interpellé la DASEN à ce sujet qui conduit dans les faits à des dégradations pour les AED sur le terrain.

Contractuel enseignant : Le groupe a pu revenir sur les conditions de CDIsation des contractuels enseignants, les renouvellements de contrat, les conditions de rémunération qui sont assez diverses en fonction des difficultés ou non à trouver des contractuels.